

Justice sociale et santé mentale

la santé mentale comme « sphère de justice »?

Dr Edouard Leaune

MCU-PH - MD, HDR

Hospices Civils de Lyon/Le Vinatier

RESHAPE – INSERM U1290 - Lyon 1 Université

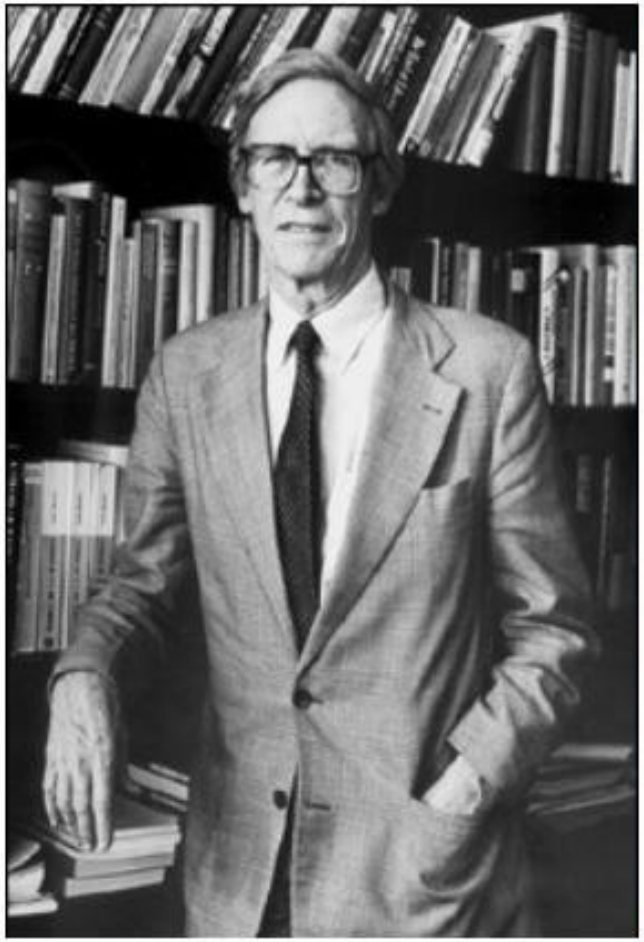
La justice sociale

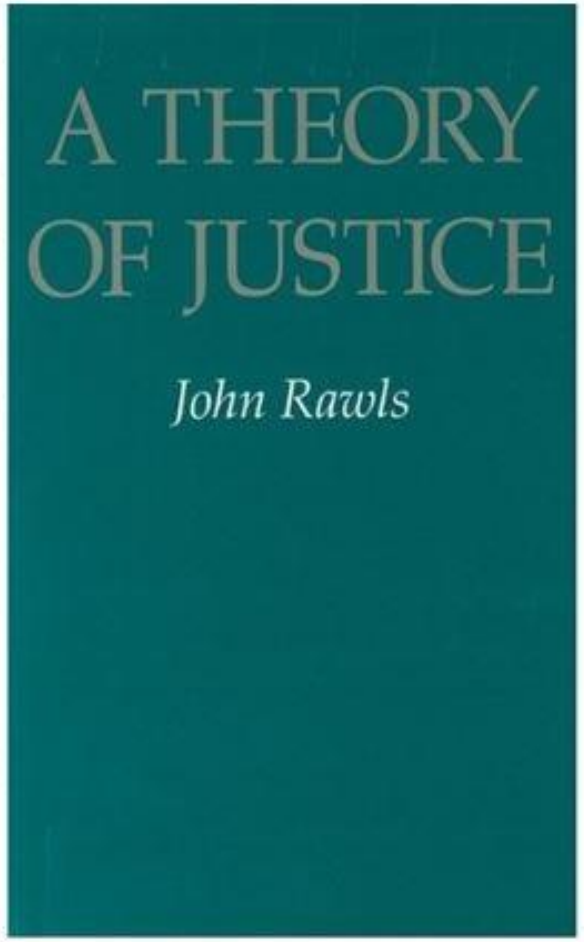
Champ de la philosophie contemporaine qui cherche à répondre à cette question simple (et complexe):

« Qu’est-ce qu’une société juste? »

Différentes approches de la justice sociale

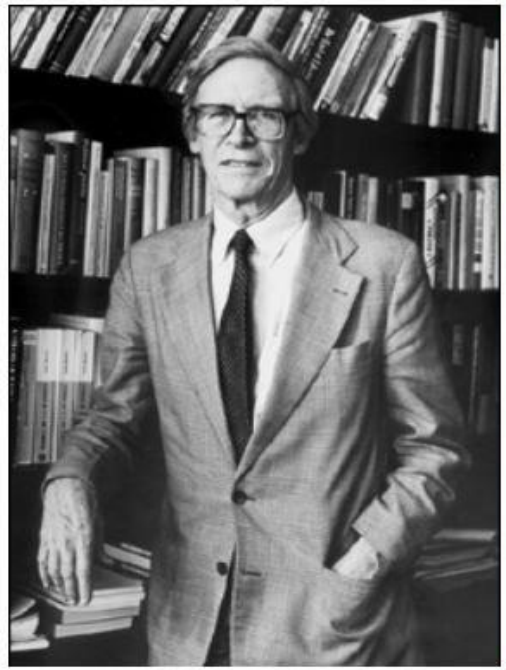
- Théories de la justice distributive: *John Rawls, Michael Walzer, Ronald Dworkin, Norman Daniels*
- Théorie des capabilités: *Amartya Sen, Martha Nussbaum, Sridhar Venkatapuram*
- Théories de la reconnaissance: *Axel Honneth, Charles Taylor*
- Approches complémentaristes: *Nancy Fraser*

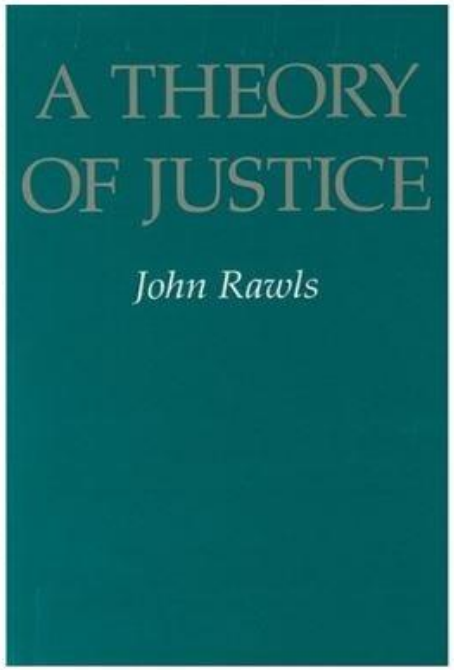




1971

Théorie de la justice (John Rawls)





- Expérience de pensée
- Voile d'ignorance
- Egalité des chances (*fair equality of opportunity*)
- Principe de différence: les inégalités doivent procurer le plus grand bénéfice aux membres les plus désavantagés de la société

Théorie des capabilités (Amartya Sen)



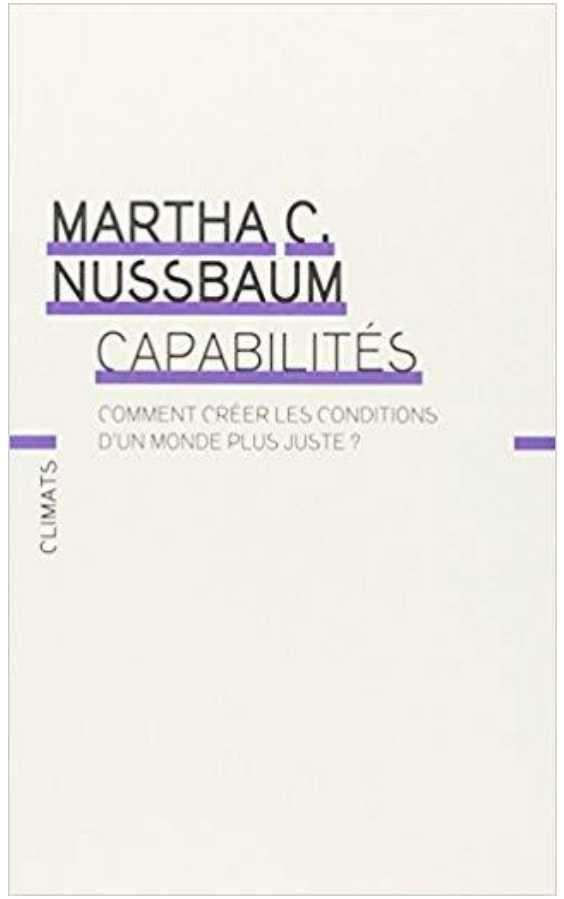
- Égalité des possibilités (capabilités) plutôt que des moyens (bien premiers de Rawls)

- Exemple du droit de vote: au delà du droit concret de vote, question de l'éducation, de l'utilisation du droit…

- Prise en compte du contexte (environnemental, social, politique, culturel) et de la question développementale (exemple des petites filles en Inde)

Les 10 capabilités de base (Martha Nussbaum)

- La vie
- La santé du corps
- L'intégrité du corps
- Le sens
- L'imagination et la pensée
- Les émotions
- La raison pratique
- L'affiliation
- Les autres espèces
- Le jeu et le contrôle sur son environnement








Axel Honneth
La lutte pour la reconnaissance
folio essais

Théorie de la reconnaissance (Axel Honneth)

- S’appuie sur les écrits d'Hegel autour de la notion de reconnaissance ainsi que les travaux dans le champ du droit, de la psychologie de l’éducation et de la psychanalyse (Winicott)

- Met en avant la notion de « reconnaissance » comme attente normative de la justice sociale

- La possibilité de se réaliser passe ainsi par l’idée d’une reconnaissance mutuelle dans trois sphères: affective, juridique et culturelle

- Le déni de reconnaissance constitue ainsi une injustice

Approche complémentariste

- Nancy Fraser cherche à faire coïncider les trois dimensions, symbolique, économique et politique de la justice sociale:
  - la reconnaissance (*dimension symbolique*) qui ne consiste pas à valoriser l'identité d'un groupe minoritaire mais à revendiquer un statut égal, celui de pair dans les interactions sociales
  - la redistribution des richesses (*dimension économique*)
  - l'accès à la représentation politique (*dimension politique*) pour certains groupes qui doivent voir leurs idées débattues au Parlement

Notion centrale de parité de participation sociale



Les « sphères de justice » (Michael Walzer)

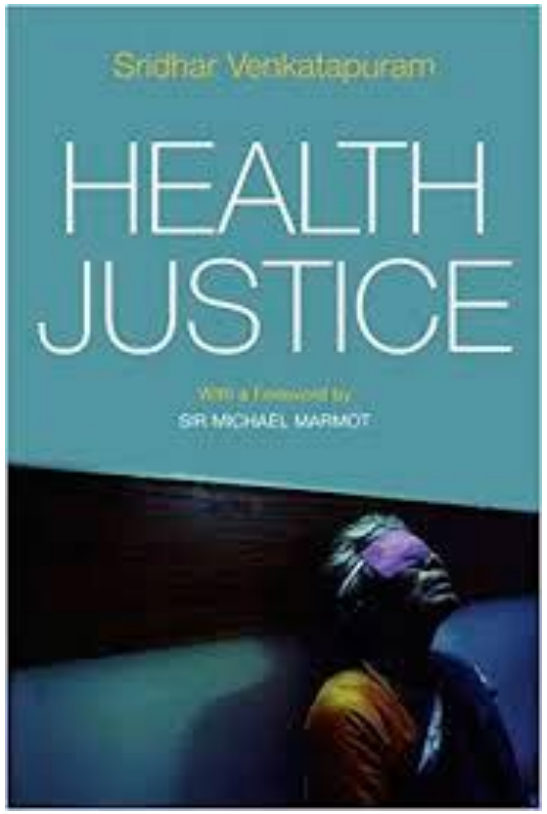


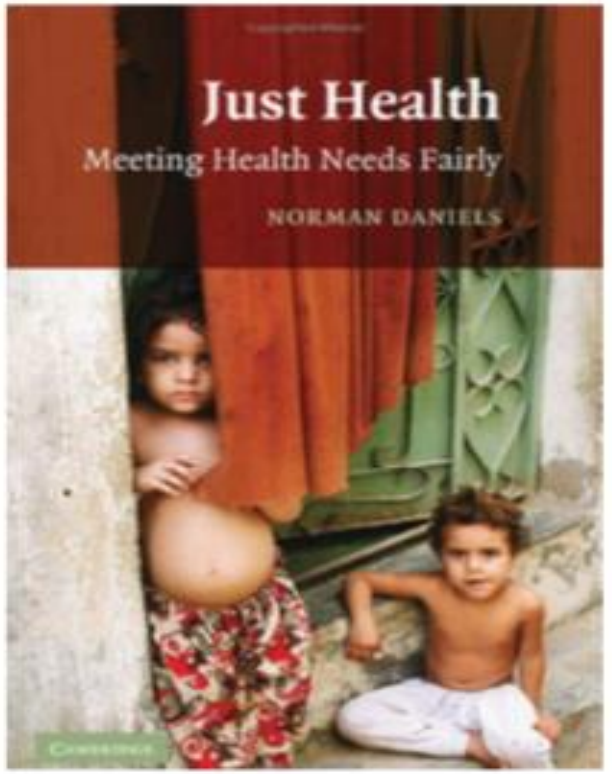
- Différents enjeux de justice sociale liés à des sphères différentes (travail, santé, éducation, politique, économie…)

- Notion d'égalité complexe, critique de l'universalisme abstrait de Rawls

- « *En termes formels, l'égalité complexe signifie que la position qu'occupe un citoyen au sein d'une sphère ou relativement à un bien social ne peut pas être réévaluée par sa position à l'intérieur d'une autre sphère, relativement à un autre bien* »

Justice sociale et santé (*Health Justice*)





La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

Organisation mondiale de la Santé

La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soit sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale.

Pourquoi les inégalités sociales de santé sont-elles injustes?

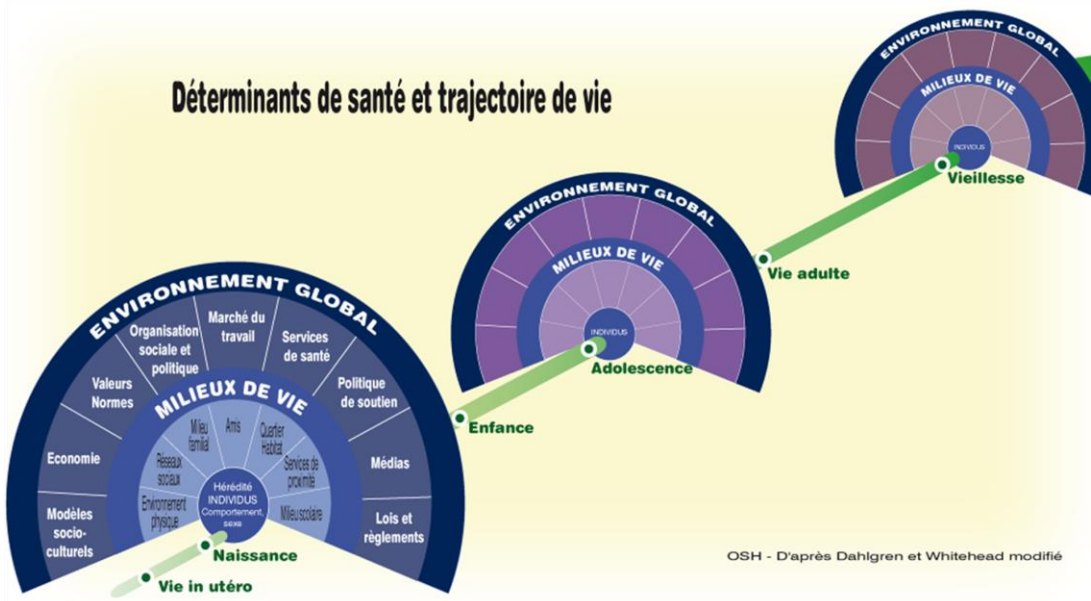
- Les personnes, de diverses couches sociales ne disposent pas d'une réelle égalité des chances pour atteindre leur niveau de santé optimal (Ridde et al., 2007).

- Les disparités observées dans l'état de santé entre les groupes sociaux sont la conséquence d'une **distribution inégale et injuste des déterminants sociaux de la santé**.

« Il existe de multiples manières d'avérer l'inégalité des vies, depuis la valeur monétaire des indemnités pour les victimes jusqu'aux taux de mortalité en fonction de la classe sociale ou de l'appartenance à une minorité, mais aussi le faire en complétant l'approche quantitative par une démarche qualitative pour penser autrement ce que pourrait vouloir dire une **espérance de vie** et pour mieux comprendre ce qu'on peut appeler **l'incorporation de l'inégalité**, me paraît crucial. »

Didier Fassin





- Dans le champ de la justice sociale, la santé est considérée comme un droit humain fondamental étant d'une importance morale particulière (Daniels, 2008; Venkatapuram, 2011)

- En effet, même si certains peuvent trouver normal l'existence d'inégalités socioéconomiques (en fonction du talent ou du mérite), personne ne pense que les inégalités sociales de santé puissent être justes

- Il existe plusieurs théories de la justice sociale en santé : certaines s'intéressent à la notion d'*égalité des chances* (*fair equality of opportunity*), d'autres à la notion de *capabilité humaines de base* ou de *reconnaissance*

Santé et égalité des chances (Norman Daniels)

- Norman Daniels considère que les inégalités de santé sont particulièrement injustes parce qu'elles impactent la capacité des personnes à bénéficier d'une *juste égalité des chances (fair equality of opportunities)*

- En étant davantage touchées par la morbidité et la mortalité, via les déterminants sociaux de santé, les populations les plus pauvres se voient privées de l'égalité

- Une société juste a ainsi l'obligation morale d'offrir et de préserver la juste égalité des chances pour l'ensemble de ses citoyens

- Les politiques et système de santé doivent tendre vers une diminution des inégalités de santé pour préserver l'égalité des chances

« **La justice sociale est bonne pour la santé**. En effet, puisque satisfaire les besoins de santé, au sens large, promeut la santé (ou le fonctionnement normal) et puisque la santé contribue à la protection de l'égalité des chances, alors satisfaire les besoins de santé protège l'égalité des chances. »



La santé comme méta-capabilité (Sridhar Venkatapuram)

- Pour Venkatapuram, la santé dépasse les autres capabilité de base car elle est une condition *sine qua none* à la réalisation de toutes les autres capabilités

- De plus, l'approche par les capabilités inclue, en plus de la notion d'opportunité, celle de *dignité*

- La santé est alors définie comme une méta-capabilité, c'est-à-dire « la capabilité d'atteindre un cluster de capabilités de base d'être et de faire des choses qui reflètent une vie respectueuse de la dignité humaine »

« **La santé est une méta-capabilité, une capabilité d'atteindre ou d'exercer un certain nombre de capabilités de base reliées entre elle, de faire et d'être des choses.** Cette conception rejette la notion de santé comme étant uniquement l'absence de maladie, mais défend une conception positive de la santé en tant qu'ensemble de capacités de faire et d'être des choses. Un telle conception évite également de confondre la santé avec un état de bien-être complet en la limitant à un ensemble précis de capabilités. »



Mental health justice : vers un paradigme de la justice sociale en santé mentale

Édouard Leaune[1,2]
[1] Hospices Civils de Lyon, Service des Urgences Psychiatriques, Pôle URMARS,
[2] Research on Healthcare Performance, RESHAPE, INSERM U1290, Université Claude Bernard Lyon 1

Justice sociale et santé mentale (*Mental health justice*)

Quel(s) lien(s) entre justice sociale et santé mentale?

- Un lien historiquement peu évident dans les travaux académiques
- Peu d'intérêt des théoriciens de la justice sociale autour des questions de santé mentale
- Voire un vision par « exclusion » (notion d'individus « rationels » et « raisonnables » chez Rawls, référence par exclusion aux « asiles de fous » chez Walzer…)
- Peu d'intérêt des théoriciens de la philosophie en santé mentale autour des questions de justice sociale

Trois questions fondamentales

- La santé mentale représente-t-elle une « sphère de justice » à part entière?
- Quels sont les enjeux de justice sociale liés à la santé mentale?
- Comment répondre à ces enjeux?

Une sphère de justice?

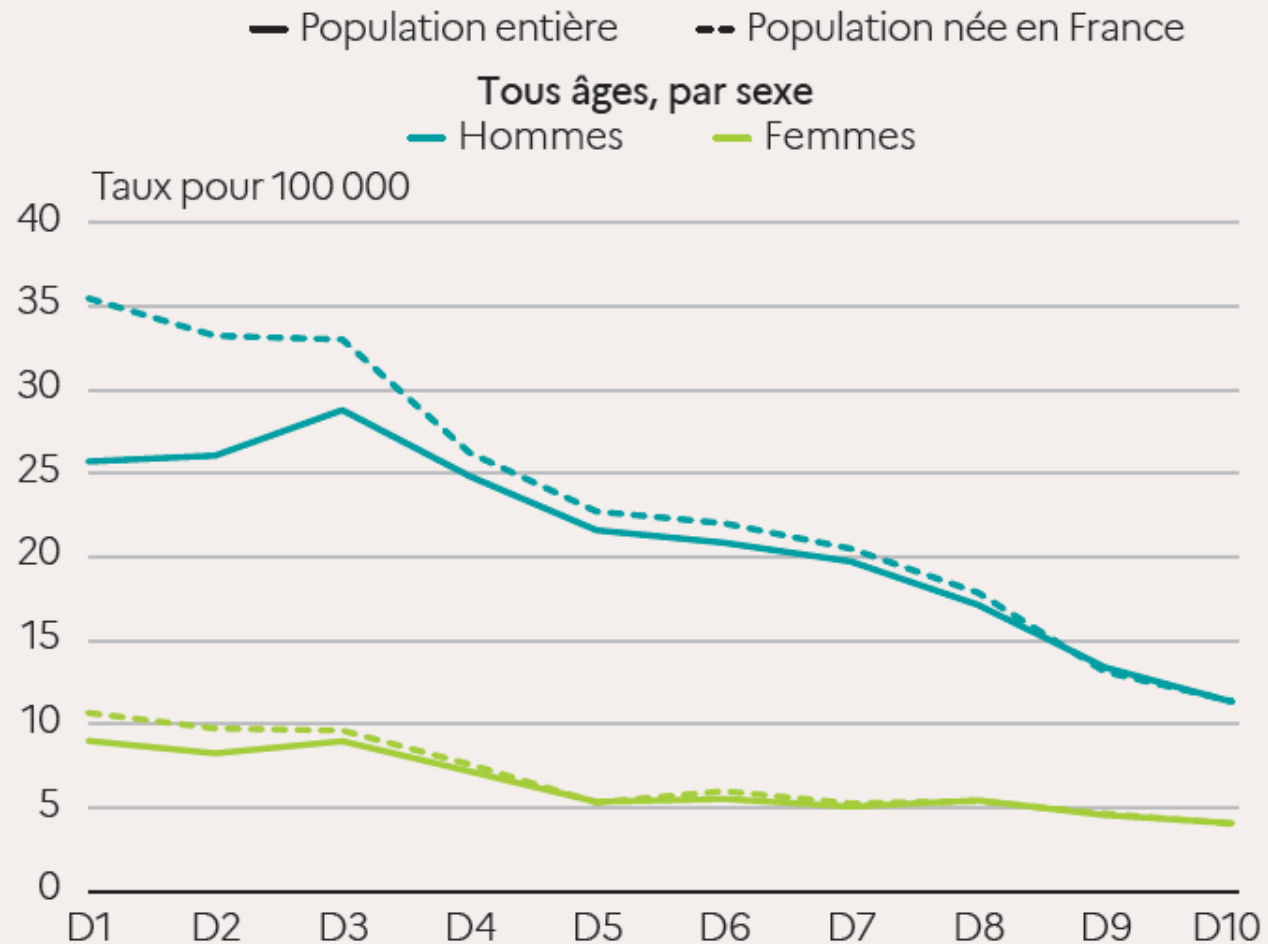
- Existe-t-il une spécificité de la santé mentale vis-à-vis de la santé?
- La santé mentale répond-t-elle aux mêmes enjeux de justice sociale que la santé en général?

Premier enjeu

- Enjeu fort lié aux inégalités sociales de santé
- Souvent oublié lorsqu'est pensée la santé mentale
- Tend à faire correspondre les enjeux de santé mentale avec ceux de la santé
- Situé plutôt dans le champ de la justice distributive
    - La justice sociale est bonne pour la santé mentale



Graphique 1 **Taux de mortalité par suicide selon le niveau de vie et la classe d'âge en France de 2011 à 2021**



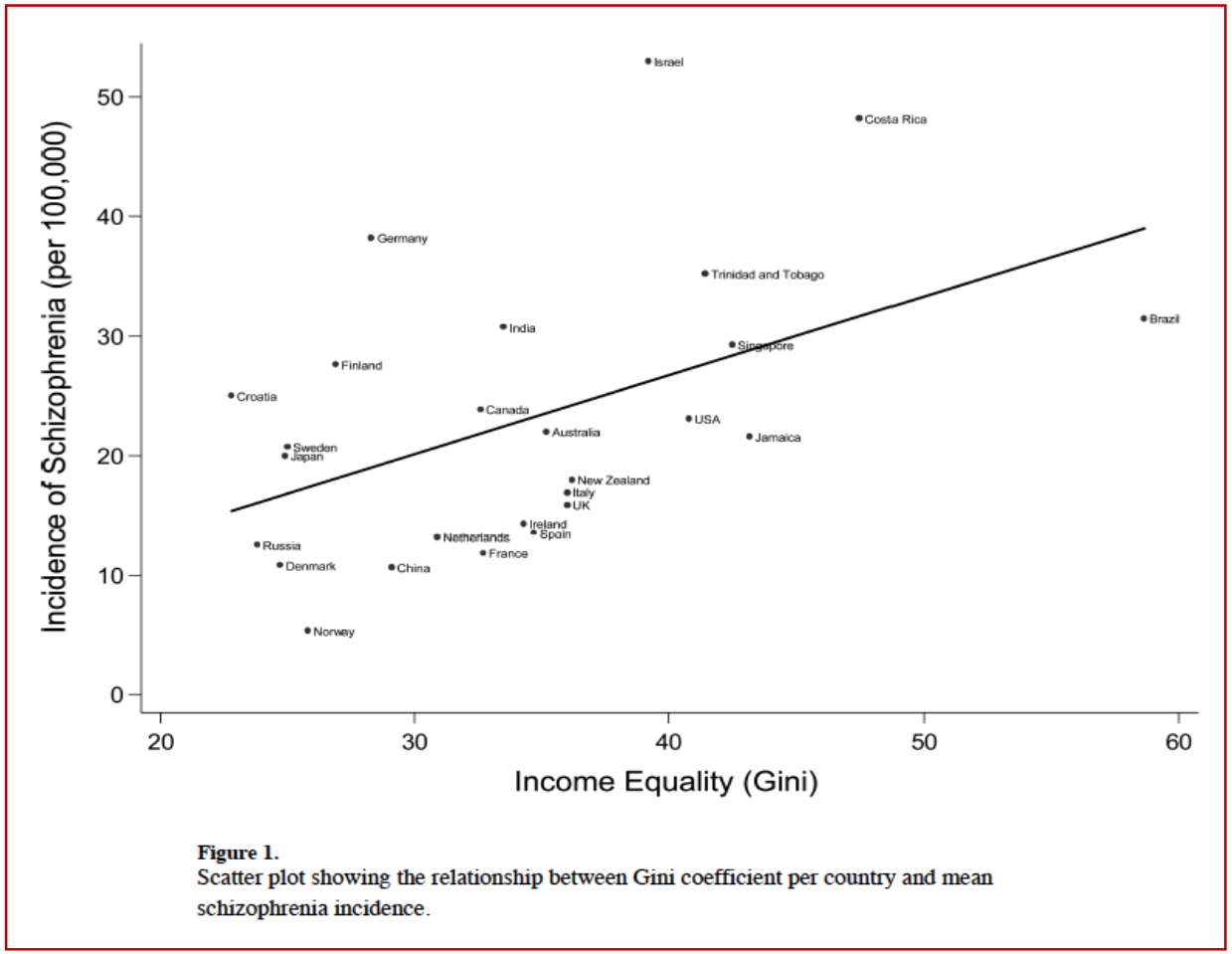
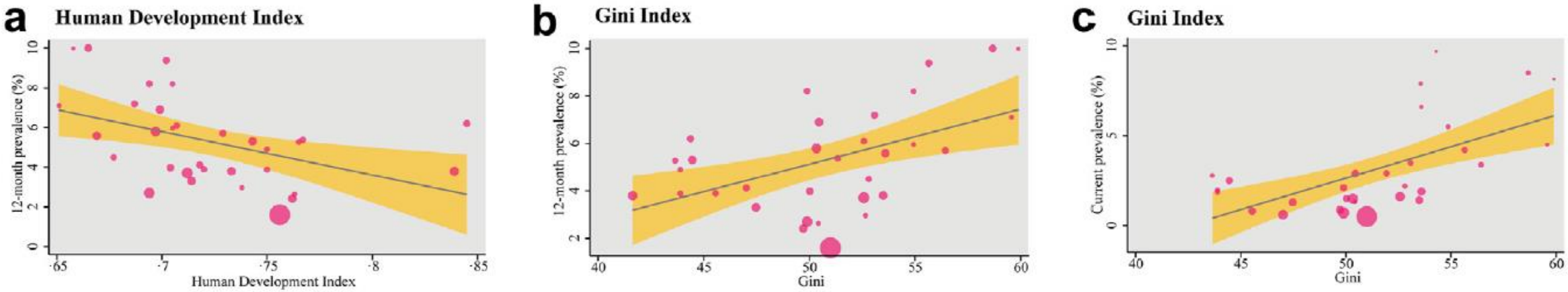


Figure 1.
Scatter plot showing the relationship between Gini coefficient per country and mean schizophrenia incidence.

Schizophrénie et inégalités

Burns et al., 2014



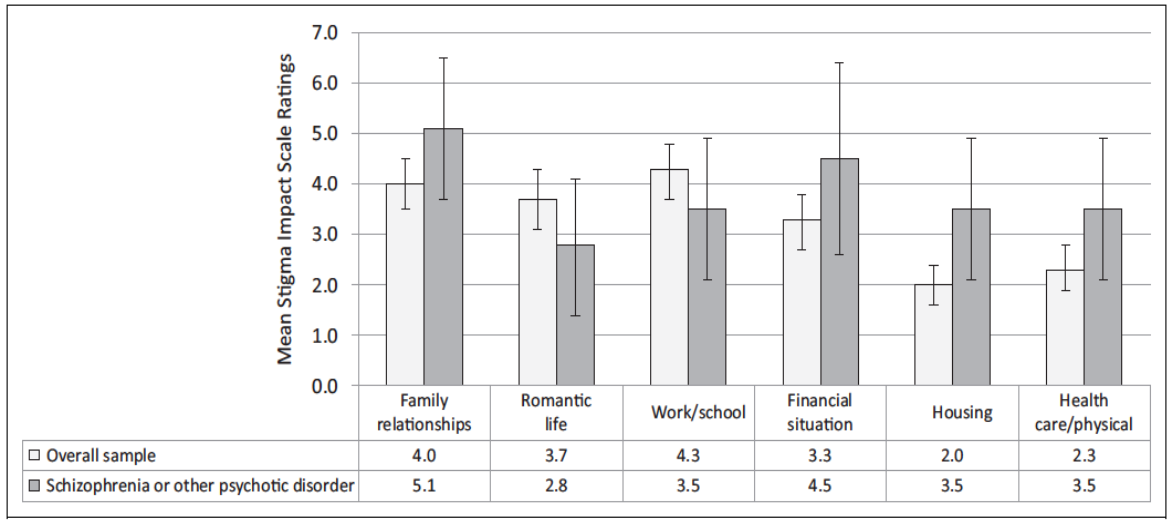
Prevalence of depressive disorder in the adult population of Latin America: a systematic review and meta-analysis

Antonia Errazuriz,[a,e,] Dalia Avello-Vega,[b] Juan P. Ramirez-Mahaluf,[a] Rafael Torres,[a] Nicolas A. Crossley,[a] Eduardo A. Undurraga,[c,f,g] and Peter B. Jones[d,h]*

Second enjeu

- Enjeu fort et spécifique lié à la stigmatisation des personnes atteintes de troubles mentaux
- Existe dans le champ de la santé, mais bien plus présente dans celui de la santé mentale
- Situé dans le champ de la reconnaissance
- Aussi dans le champ de la justice redistributive

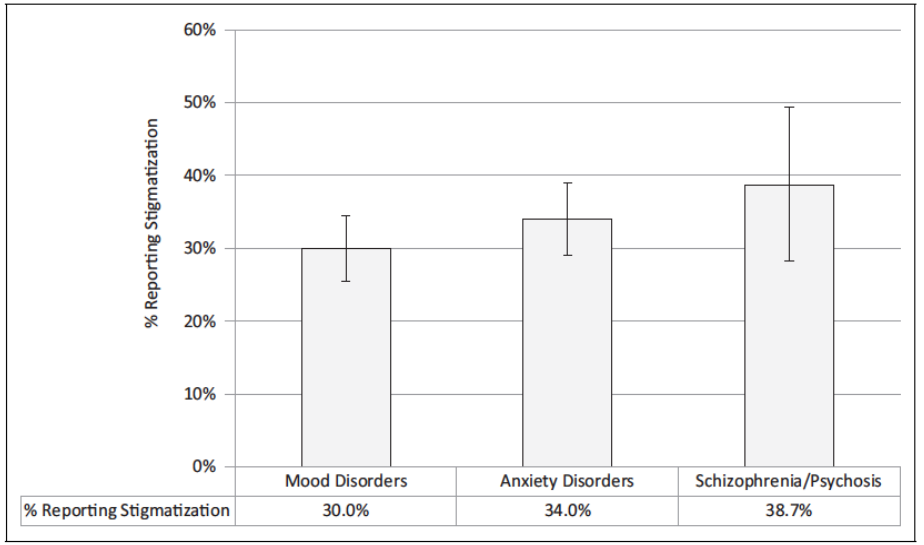




	Family relationships	Romantic life	Work/school	Financial situation	Housing	Health care/physical
Overall sample	4.0	3.7	4.3	3.3	2.0	2.3
Schizophrenia or other psychotic disorder	5.1	2.8	3.5	4.5	3.5	3.5

Figure 1. Mean Stigma Impact Scale ratings (95% confidence intervals) in the overall sample, and in those with self-reported schizophrenia or other psychotic disorder. The number with schizophrenia is 410, which is rounded due to Statistics Canada data release guidelines.

Impact de la stigmatisation chez les patients souffrant de troubles psychotiques



	Mood Disorders	Anxiety Disorders	Schizophrenia/Psychosis
% Reporting Stigmatization	30.0%	34.0%	38.7%

Figure 3. Frequency of perceived stigmatization with 95% confidence intervals, by Composite International Diagnostic Interview diagnostic category.

Stigmatisation perçue selon les troubles

Patten et al. 2016

Troisième enjeu

- Il existe un enjeu fort lié à la participation sociale des personnes atteintes de troubles mentaux
- Fortement lié aux enjeux liés à la stigmatisation, sans lui y être subordonné
- Particularité de la symptomatologie psychiatrique et des atteintes en terme d'interaction sociale
- Notion de *trajectoire sociale (life plan):* pathologie d'évolution potentiellement chronique à début précoce

Participation sociale & ville inclusive

La santé mentale comme sphère de justice?

- La santé mentale semble pouvoir répondre à des catégories d'enjeux spécifiques en terme de justice sociale

- Ces différents enjeux se doivent d'être pensés séparément mais également dans leur(s) interaction(s) réciproques

- Les trois dimensions dégagées par Nancy Fraser semblent ici trouver un lieu de réflexion: la santé mentale comme sphère paradigmatique des enjeux de justice sociale